

Natalie Gandais
22 rue du 11 novembre
94800 VILLEJUIF
06 62 20 40 13
natalie.gandais@gmail.com

**Contribution à l'enquête publique sur le déclassement du domaine public
d'un petit morceau de la rue René Hamon**

Villejuif, le 4 juillet 2016

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis conseillère municipale, appartenant au groupe écologiste et citoyen dénommé *Avenir à Villejuif*. Jusqu'au 20 janvier dernier, j'étais adjointe au maire, en charge notamment de l'urbanisme. Les transformations dans le secteur de la rue René Hamon relevaient donc de ma délégation.

Quand le directeur de l'urbanisme m'a proposé qu'on vende une parcelle appartenant à la Ville pour réaliser une petite opération immobilière, rue René Hamon, j'avais eu l'idée d'ajouter ce petit morceau de trottoir (qu'il s'agit aujourd'hui de déclasser du domaine public) pour que l'opération puisse contribuer à améliorer les alignements de trottoir et de jardin dans ce secteur un peu de bric et de broc.

En complément, j'avais demandé qu'on procède à une mise en concurrence en bonne et due forme pour vendre le bien en question. Or, s'il y a eu, selon les indications fournies aux conseillers municipaux le 8 avril, deux ou trois offres (dont les montants n'ont pas été publiés), la mise en concurrence a été tout à fait confidentielle. Aucune annonce n'a été publiée. Aucune agence immobilière n'a été sollicitée.

En raison de l'absence de transparence et de publicité sur cette vente, le groupe *Avenir à Villejuif* a voté « contre » le déclassement du morceau de trottoir.

Dans ces conditions, je vous suggère, monsieur le Commissaire enquêteur, de ne pas déclarer l'utilité publique de ce déclassement qui s'effectue au bénéfice d'un promoteur choisi dans des conditions que le public ne connaît pas.